Le sacrement de la réconciliation

Qu'est-ce que le sacrement de la réconciliation ?

C'est l'acte gratuit par lequel Dieu pardonne au pécheur repentant et le réintroduit dans sa paix, grâce au Christ mort et ressuscité, en qui tous les péchés sont pardonnés. Depuis quelques années, on parle plus volontiers de "sacrement de la réconciliation" à propos de la confession.
Recevoir le pardon c'est renouer toujours plus profondément avec l'amour de Dieu.
Si le sacrement de la pénitence est requis pour recouvrer la grâce après tout péché grave ayant remis en cause l'amitié du chrétien avec Dieu, il reste vivement conseillé même en dehors de toute faute « mortelle » à l'amour. Il est alors au service d'une délicatesse d'amitié.

Comment ça se passe ?

Il s'agit d'abord de se mettre en vérité face à Dieu et de lui demander de nous montrer ce qui fait obstacle à l'amour en nous puis de rencontrer un prêtre.

En pratique

Le pénitent dit : « **Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché** ». Le prêtre béni alors le fidèle et l'invite à entrer dans la confiance pour cette confession.

Le pénitent peut dire depuis combien de temps il ne s'est pas confessé et présenter brièvement son état de vie.

Puis vient le temps de l'aveu des péchés reconnu à la lumière de l'amour infini de Dieu. Je reconnais avec simplicité mon péché, sans me justifier. On peut examiner les manquements…

– envers Dieu
– envers mon prochain
– envers moi-même

« **De tous ces péchés, j'en demande pardon à Dieu, et à vous mon père pénitence et absolution** ».

Ensuite le prêtre, témoin de la miséricorde, relève, encourage, fortifie dans la foi celui qui reconnaît ses fautes avec contrition.

– Il peut éventuellement essayer d'aider le pénitent par telle ou telle parole de conseil et de consolation,
– Il peut proposer une pénitence, qui sera le plus souvent une prière ou

une méditation d'un passage de l'Évangile ou un signe concret de conversion. La pénitence est une manière de vérifier notre désir de vie nouvelle et de rendre grâce à Dieu en toute chose.
– Il invite à formuler un acte de contrition,
– Il prononce la formule d'absolution,
– Il invite à repartir dans la paix.

Actes de contrition

Pour manifester son regret, le pénitent dit exemple :

Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable, et que le péché vous déplaît. Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Après avoir quitté le prêtre, je prends un temps de prière en silence pour remercier Dieu pour le pardon qu'il vient de m'accorder et j'accomplis la pénitence que le prêtre m'a recommandée.

Comment recevoir le sacrement de pénitence sur notre paroisse ?

On peut prendre rendez-vous avec le prêtre de la paroisse ou solliciter le prêtre avant ou après la célébration de la messe.

D'autre part, il y a l'organisation des célébrations pénitentielles à chaque temps fort de l'Église (Carême et Avent), pour se préparer à des grandes fêtes liturgiques (Pâques et Noël, ...).